

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SIEL-TE

### Séance du 12 décembre 2022

*Nombre de membres du  
Bureau :*

*En exercice : 35  
Présents : 20  
Pouvoirs : 6  
Votants : 26*

L'an deux mille vingt-deux,  
Le douze décembre,  
A quatorze heures,  
se sont réunis à l'Espace Les Forézielles à Montrond les Bains,  
les membres du Bureau du SIEL-TE Loire, sous la Présidence  
de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE  
Loire, dûment convoqués le cinq décembre deux mille vingt-  
deux.

#### **OBJET**

**Délibération  
2022\_12\_12\_012B  
Expérimentation solaire  
thermique sur réseau de  
chaleur (Jonzieux) :**

#### **Présents :**

Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente  
Gérard BAROU, Georges BERNAT, Henri BONADA, Patricia  
CHAUVE, Marc CHAVANNE, Jean-Louis CHOUVELLON,  
Sébastien DESHAYES, François DUMONT, Béatrice FOURNEL,  
Michel GANDILHON, Thierry GOUBY, Marc LAPALLUS, Gilles  
PERRONNET, Didier PICARD, Didier PONCET, Pascal PONCET,  
Daniel PRUD'HOMME, Pierre SIMONE, Bernard SOUTRENON,  
Jean-Paul TISSOT.

Votes Pour : 26

Votes Contre : 0

Abstention : 0

Formant la majorité des membres en exercice.

#### **Pouvoirs déposés :**

- Mandant : Vincent BONNICI	- Mandataire : Bernard SOUTRENON
- Mandant : Martial FAUCHET	- Mandataire : Pierre SIMONE
- Mandant : Stéphane HEYRAUD	- Mandataire : Bernard SOUTRENON
- Mandant : Alain LIMOUSIN	- Mandataire : Thierry GOUBY
- Mandant : Pierre VERICEL	- Mandataire : Marie-Christine THIVANT
- Mandant : Xavier VILLARD	- Henri BONADA

**Absent(s) excusé(s) :** Nicolas CHARGUEROS, Vincent BONNICI, Jean-Paul CAPITAN, Patricia CHAUVE, Marianne DARFEUILLE, Martial FAUCHET, Sylvie FAYOLLE, Annick FLACHER, Stéphane HEYRAUD, Alain LIMOUSIN, Marie-Gabrielle PFISTER, Serge RAULT, Séverine REYNAUD, Pierre VERICEL, Xavier VILLARD.

Le secrétariat a été assuré par M. Pascal PONCET

Madame La Présidente expose :

**CONSIDERANT** qu'en 2004, le SIEL-TE a mis en place une chaufferie biomasse sur la commune de JONZIEUX et l'exploite en régie, dans le cadre de la compétence optionnelle « Production et distribution de chaleur ».

**CONSIDERANT** que pour permettre de diminuer ces consommations de fioul, il est souhaitable de mettre en place des capteurs solaires tubes sous-vide fonctionnant à des températures élevées ; et qu'il est envisagé d'installer de 10 m<sup>2</sup> de capteurs en surimposition de la toiture de la chaufferie.

**CONSIDERANT** que si l'installation et l'exploitation de cette dernière donnent de bons résultats, cette solution pourrait être mise en place sur d'autres sites en exploitation qui rencontrent ce types de problématique.

**CONSIDERANT** que le montant prévisionnel de la fourniture et pose de cette installation est estimé à 46 000 € ce qui permet un retour sur investissement entre 4 et 5 ans.

Après en avoir délibéré, le Bureau du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / ~~la majorité~~

**APPROUVE** la réalisation cette installation sur le budget principal.

**AUTORISE** Madame la Présidente à signer toute pièce à intervenir.

Fait et délibéré en séance

Le 12 décembre 2022

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, le Président



Marie-Christine THIVANT

Publiée le .....

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.